



Commune d'IZIEU (Ain)
25, rue des Lauzes
01300 IZIEU
Téléphone 04 79 87 23 00
mairie-izieu@orange.fr

Procès-verbal

Séance du conseil municipal du 04 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre du mois de novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

Date de la convocation : 28.10.2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 9

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis
PLANTIER-CHÂTEAU Josiane
DURAND-DEVIS Delphine
JULLIEN Chantal

LACOUR Yves
LUTRIN Pierre
VANBERVLIET Michel
VILLIER Julien

Excusé :

COSTAOUEC Romain, pouvoir à Michel VANBERVLIET

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Secrétaire de séance : DURAND-DEVIS Delphine.

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du 09 septembre 2024

Voté à l'unanimité

Délibération n°28

2 - Délibération pour la somme à payer pour l'école, le périscolaire et la médiathèque :

Année 2023 – Effectifs : 14 enfants

Coût de fonctionnement de la Cité de l'Enfant :

ALSH mercredi et vacances.....	3 067,07 €
Crèche.....	1 +020,20 €
Cantine.....	4 375,09€
Périscolaire matin et soir.....	1 509,44€
Total :	9 971,62 €

Participation aux frais scolaires : **16 179,52 €**

Convention des frais de participation médiathèque : **300 €**

Voté à l'unanimité

Délibération n°29

3 - Décision modificative pour le budget.

Nécessité de prendre 1 000 € au chapitre 21 à reporter au chapitre 20

Voté à l'unanimité

Délibération n°30

4 - Délibération pour le repas des aînés.

Repas fixé au 14 décembre 2024 – Environ 53 participants

Prix du menu 48 € + les vins

Prévu initialement à l'auberge du Grand Thur, mais sur demande du CCAS voir pour d'autres adresses.

Voté à l'unanimité.

Délibération n°31

5 - Délibération pour les illuminations.

Pose et démontage des guirlandes lumineuses. (environ 1 000 euros)

Voté à l'unanimité.

Délibération n°32

6 - Délibération pour « Biens sans Maître »

Acquisition en cours auprès de Maître Renou.
Mise en vente après estimation
Voté à l'unanimité.

Délibération n°33

7 - Délibération pour le pacte fiscal

Vote : contre : 7
abstention : 1

Délibération n°34

8 - Délibération pour les travaux de l'église

Suite à l'intervention de la Fondation du Patrimoine imposant une restauration à l'identique afin que soient accordées les subventions demandées, un nouveau devis a été établi par l'entreprise Barbier, devis du 9 octobre 2024, pour un montant de 74 368 €

Vote :
Contre : 3
Abstention : 1
Pour 5

Délibération n°35

9 - Délibération pour un renouvellement de prime de fin d'année accordé aux employées communales :

Prime de 1 000 € pour chacune.
Voté à l'unanimité.

Questions diverses

✓ **Compte-rendu du conseil d'exploitation pour l'eau et assainissement (CCBS).**

Assainissement : prévision budgétaire des travaux de réduction des eaux claires parasites et des déversements par temps de pluie et réhabilitation des ouvrages de traitement, actions envisagées jusqu'en 2050, montant 56 millions d'euros.

Les simulations après ce plan aboutissent à des tarifs assainissement collectif de 2,90 € TTC /m3 en 2031 et de 3,45 € TTC/m3 en 2038.

✓ **Les travaux eau potable** identifiés dans les schémas directeurs sont estimés au total à 42 000 000€.

Une simulation tarifaire a été produite pour assumer l'ampleur et le calendrier de déploiement des travaux identifiés au programme.

Les simulations tarifaires avec réalisation de ce PPI aboutissent à des tarifs eau potable de 3.09€ TTC/m3 en 2031, et de 3.83€ TTC/m3 en fin de PPI (2038)

La capacité de désendettement atteint au maximum 8,8 années.

✓ **Récolte des graines de sapins de Nordmann le 2 septembre 2024** : 8 sacs soit 4 hl

Tous les sapins coupés au printemps ont été transportés.

✓ **Fibre** : mise en service au village en janvier ou février 2025.

✓ **La maison Bouvier**, rue de la poissonnière est en vente. La commune n'est pas intéressée.

✓ **Facture EDF** sur les mois d'août et septembre : 534,35 € TTC détaillée comme suit :

Salle des fêtes : 107,08 €

Mairie, terrain de jeux : 92,09 €

Eglise : 37,80 €

Local des pompiers : **297,39 €**

✓ **Département de l'Ain** : répartition pour 2024 des taxes additionnelles à certains droits d'enregistrement (TADE) perçues en 2023, somme allouée à notre commune : 32 263 €.

✓ **Cérémonie des vœux 2025** :

CCBS à Culoz le 9 janvier à 18 h

Commune d'Izieu le 4 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes

✓ **Les extincteurs** ont été contrôlés l'année dernière. Nouveau contrôle le 14 novembre. Il manque des extincteurs à la Maison des Associations. Prévoir l'achat de deux appareils.

✓ **Caméras de vidéosurveillance.**

Le lecteur de plaques a été réparé au village.

Demande de devis pour une caméra et un lecteur de plaque à Caron et Pluvis

✓ Malgré deux courriers recommandés, Monsieur Mermier effectue des travaux sans déclaration, affaire à suivre.

✓ **11 novembre 2024** : cérémonie à 11h30

- ✓ **Stage de premier secours** : une demande de renseignements sera adressée au DSP (centre de formation pompiers)

- ✓ **Affouage** : rendez-vous pour tous les affouagistes le samedi 7 décembre 2024 à la mairie à 8 h

- ✓ **Le SIEA** propose un devis pour moderniser 3 points lumineux aériens LED à Caron pour un montant restant à charge de la commune de 2 245,84 € et 2 points lumineux aériens LED rue des lauzes montant restant à charge de la commune : 1190,71 €. A étudier

Fin de séance : 21 h 30

Prochain conseil municipal : 13 janvier 2025 à 19 h



Maire d'Izieu
Denis Martin-Barbaz

